

Une bonne partie des témoignages spécialisés des économistes appartenant tant à l'université qu'à la fonction publique souligne le fait que l'augmentation du coût de la vie qu'on a observée au Canada au cours des dernières années est un phénomène complexe. Plusieurs influences se sont manifestées et celles-ci ont occasionné à leur tour des réactions en chaîne qui en fin de compte se sont insinuées dans l'économie et ont eu une influence soutenue sur certains prix et sur le niveau général des prix. Il ne faut pas oublier le fait que l'économie canadienne est fortement influencée par les prix des marchandises importées lesquels oscillent selon les conditions du marché mondial. En d'autres cas, il est évident que le prix de certaines denrées alimentaires s'est accru par suite d'un recul de la production agricole attribuable à des prix moindres durant une période antérieure.

Alors que le Comité a constaté des hausses considérables des prix de certaines denrées agricoles, il a aussi constaté que les prix touchés à la ferme sont sujets à un complexe d'influences de marché et de technique. Les prix à la ferme ont été touchés par des mouvements cycliques à court terme, ainsi que par les changements de la technologie agricole, sans mentionner les changements de goût, de température et les variations erratiques de l'offre et de la demande mondiale. Le Comité a trouvé difficile d'arriver à une généralisation à l'égard des prix à la ferme, étant donné les différentes tendances observées. Il n'a pas non plus rendu de décision sur la tendance du revenu touché à la ferme au Canada, une question qui n'était pas de ses attributions.

En général, on peut s'attendre à une hausse des prix en réponse aux niveaux élevés de la demande provenant des sommes plus élevées dont disposent les gens pour la consommation. Une hausse des prix à la consommation produira à son tour des demandes de hausses de salaires qui influent sur les coûts et ainsi c'est un processus qui se renforce constamment.

Ce processus compliqué est quelquefois trop simplifié et on essaie d'attribuer une hausse de prix générale uniquement à un groupe particulier tel que les syndicats, le commerce, les financiers, les agriculteurs, les profiteurs et même les consommateurs. Les preuves présentées à votre Comité ne supportent pas une opinion si peu nuancée. Il est instructif de noter que la tendance des prix à la consommation au Canada et aux États-Unis a suivi une courbe analogue. Le tableau ci-dessous laisse voir la courbe des indices des prix à la consommation depuis 1949. Même si les niveaux absolus de ces indices diffèrent, la proche correspondance de leurs mouvements est remarquable.

#### INDICES DES PRIX À LA CONSUMMATION

(1949 = 100)

	Canada	États-Unis
1949	100	100
1952	116.5	111.5
1955	116.4	112.5
1958	125.1	121.3
1961	129.2	125.9
1962	130.7	127.0
1963	133.0	128.5
1964	135.4	130.6
1965	138.7	132.8
1966	143.9	136.6

On a informé le Comité à maintes reprises de certaines enquêtes statistiques qui ont analysé le rapport entre le chômage et les variations de prix. La conclusion générale semble être que lorsque le chômage a atteint un certain niveau